



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

OLIN CORPORATION

Nom du produit: Hydrochloric acid, < 37%

Date de création: 03/21/2017

Date d'impression: 03/24/2017

OLIN CORPORATION vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

---

## 1. IDENTIFICATION

---

Nom du produit: Hydrochloric acid, < 37%

### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées:** Pour formulation industrielle comme agent de procédé de l'industrie alimentaire. Industrie pharmaceutique. Produits Chimiques organiques de Synthèse Extraction de pétrole et de gaz.

### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

OLIN CORPORATION  
190 CARONDELET PLAZA  
CLAYTON MO 63105  
UNITED STATES

### Information aux clients:

+1 844-238-3445  
INFO@OLINBC.com

### NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact local en cas d'urgence: 1 613-996-6666

---

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

---

### Classification dangereuse

Ce produit est dangereux selon les critères du Règlement sur les produits dangereux (HPR) comme implémenté sous le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS 2015).

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

Corrosion cutanée - Catégorie 1B

Lésions oculaires graves - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: **DANGER!**

### Dangers

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut irriter les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

#### Prévention

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

#### ENTREPOSAGE

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Donnée non disponible

---

## 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

---

Ce produit est un mélange.

Composant	Numéro de registre CAS	Concentration
Acide chlorhydrique	7647-01-0	>= 20.0 - <= 36.5 %

#### 4. PREMIERS SECOURS

##### Description des premiers secours

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de bouche à bouche utiliser une protection pour secouriste (insufflateur, etc). Si la respiration est difficile, une personne qualifiée devrait administrer de l'oxygène. Appeler un médecin ou transporter vers un centre médical.

**Contact avec la peau:** Il est impératif de laver immédiatement et minutieusement à l'eau courante pendant au moins 30 minutes sans discontinuer, tout en enlevant les vêtements contaminés. Il est essentiel de consulter rapidement un médecin. Laver les vêtements avant leur réutilisation. Détruire selon les règles les articles en cuir tels que chaussures, ceintures, et bracelets de montre. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible immédiatement.

**Contact avec les yeux:** - Rincez-vous abondamment les yeux pendant au moins 15 minutes. N'oubliez pas d'enlever vos lentilles de contact. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.

**Ingestion:** Ne pas faire vomir. Donner une tasse (8 oz ou 240 ml) d'eau ou de lait si disponible et transporter vers un établissement de santé. N'administrer par voie orale que si la personne est parfaitement consciente.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

##### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Avis aux médecins:** Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (affection respiratoire réactionnelle). Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent aider. Le produit peut provoquer un grave oedème pulmonaire. Pour les personnes ayant subi une importante exposition à ce produit, envisager une radiographie pulmonaire et garder la personne en observation de 48 à 72 h en cas d'apparition ultérieure d'oedème pulmonaire. Pour le traitement, on devrait envisager de l'oxygène humidifié, un appareil respiratoire à pression positive intermittente, une respiration assistée ou une ventilation spontanée en pression positive ainsi qu'une stéroïdothérapie. Durant les 24 à 72 premières heures, un effort physique peut potentialiser les effets de l'exposition. Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue. Obtenir rapidement une consultation, préférablement auprès d'un ophtalmologiste. En présence d'une brûlure, après la décontamination, traiter comme toute brûlure thermique. L'exposition répétée aux fumées ou aux

brouillards acides peut être associée au saignement, à l'ulcération du nez, de la bouche et des gencives et à l'érosion de l'émail dentaire. En raison des propriétés irritantes, l'ingestion peut entraîner des brûlures ou des ulcères à la bouche, à l'estomac et au tractus gastro-intestinal, suivis d'une sténose. L'aspiration des vomissures peut provoquer des lésions pulmonaires. Si on pratique un lavage, il faudrait le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Une exposition excessive peut aggraver l'asthme et d'autres troubles respiratoires déjà présents (par ex., l'emphysème, la bronchite et le syndrome d'irritation des bronches).

---

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

**Moyens d'extinction appropriés:** Ce produit ne brûle pas. Lorsqu'il est exposé au feu provenant d'une autre source, utiliser un agent extincteur adéquat pour ce type de feu.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Ne pas utiliser d'eau.

### **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Produits de combustion dangereux:** En cas d'incendie, ce produit peut se décomposer. Se référer à la Section 10 - Décomposition thermique.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Le produit réagit avec l'eau. Cette réaction peut produire de la chaleur et/ou des gaz. Cette réaction peut être violente.

### **Conseils aux pompiers**

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Bien qu'elle ne soit pas recommandée, l'eau sous forme de brouillard peut être appliquée en grande quantité lorsque d'autres agents extincteurs ne sont pas disponibles. Ce produit ne brûle pas. Combattre l'incendie pour les autres produits qui brûlent. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

---

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

---

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Évacuer la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Seul le personnel formé et correctement protégé peut participer aux opérations de nettoyage. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Pour des informations plus précises, voir la Section 10 «Stabilité et réactivité» Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Petits déversements: Diluer avec de grandes quantités d'eau. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Si possible, contenir le produit déversé. Tenter de neutraliser en ajoutant des produits tels que: Carbonate de calcium. Chaux. Carbonate de sodium. Pomper dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Prendre contact avec votre fournisseur pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Ne pas laisser pénétrer dans les yeux ou gicler sur la peau, sur les vêtements Ne pas avaler. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement après manipulation. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser avec une ventilation suffisante. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

**Conditions de stockage sûres:** Entreposer dans les matériaux suivants: Plastique. Contenant doublé de polyéthylène. Caoutchouc naturel. Pour des informations plus précises, voir la Section 10 «Stabilité et réactivité» Entreposer à l'écart des substances incompatibles. Voir la section 10 «Stabilité et réactivité». Toute information complémentaire concernant l'entreposage et la manutention de ce produit peut être obtenue en appelant votre représentant des ventes ou le service client. Demander la brochure sur le produit.

---

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous , si existantes .

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur/Notation
Acide chlorhydrique	ACGIH	C	2 ppm
	CA AB OEL	(c)	3 mg/m3 2 ppm
	CA BC OEL	C	2 ppm
	CA QC OEL	P	7.5 mg/m3 5 ppm

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

### Contrôles de l'exposition

**Mesures techniques:** Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

### Mesures de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

#### Protection de la peau

**Protection des mains:** Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène. Néoprène. Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Caoutchouc styrène/butadiène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de

matières acceptables pour des gants étanches: Viton. Polyéthylène chloré. Caoutchouc naturel ("latex"). Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Éviter de porter des gants en: Alcool polyvinylique ("PVA"). AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Autre protection:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé.

Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les gaz acides et contre les aérosols.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

### Aspect

Etat physique	Liquide
Couleur	Blanc à jaune
Odeur	acide
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	< 2 <i>Bibliographie</i>
Point/intervalle de fusion	-27 - 57.22 °C
Point de congélation	-27 - 57.22 °C
Point d'ébullition (760 mmHg)	53 - 107.78 °C
Point d'éclair	<i>Non applicable</i> Néant
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limite d'explosivité, inférieure	<i>Bibliographie</i> Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	<i>Bibliographie</i> Non applicable
Tension de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative (air = 1)	11 <i>Bibliographie</i>
Densité relative (eau = 1)	1.01 - 1.186 à 20 °C <i>Bibliographie</i>
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -2.65

<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	<i>Bibliographie</i> Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible Aucune donnée d'essais disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	2 m <sup>2</sup> /s <i>Calculé.</i>
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible
<b>Densité du liquide</b>	71.6 - 72.6 lb/ft <sup>3</sup> à 20 °C <i>Estimation</i>
<b>Poids moléculaire</b>	36.46 g/mol
<b>Pourcentage de produits volatils</b>	>= 99 % <i>Bibliographie</i>

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

**Réactivité:** Donnée non disponible

**Stabilité chimique:** Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Polymérisation ne se produira pas.

**Conditions à éviter:** Le produit peut se décomposer à température élevée.

**Matières incompatibles:** Le mélange avec l'eau produit de la chaleur. Des éclaboussures et une ébullition peuvent se produire. Éviter le contact avec les bases fortes. Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acide sulfurique. Amines. Bases. Carbonates. Oxydants. Corrosif pour certains métaux. Un contact avec les métaux communs peut générer un gaz inflammable, l'hydrogène.

**Produits de décomposition dangereux:** Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Chlorure d'hydrogène.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

*S'il y a des informations toxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.*

### **Toxicité aiguë**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

L'ingestion peut conduire à une irritation gastro-intestinale ou à une ulcération. L'ingestion peut entraîner des brûlures à la bouche et à la gorge.

DL50 par voie orale n'a pas été déterminé en raison de la corrosivité.

#### **Toxicité aiguë par voie cutanée**

L'absorption n'a pas été déterminée à cause des propriétés corrosives.

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

#### **Toxicité aiguë par inhalation**

Une brève exposition (quelques minutes) à des concentrations faciles à atteindre peut provoquer des effets nocifs. Les brouillards peuvent provoquer une grave irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons. Les vapeurs peuvent provoquer une grave irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons. Peut provoquer un grave oedème pulmonaire (liquide dans les poumons). Une exposition excessive peut provoquer des lésions pulmonaires.

CL50, Rat, 4 h, poussières/brouillard, 1.03 mg/l

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Un bref contact peut provoquer de graves brûlures à la peau. Les symptômes peuvent comprendre de la douleur, une vive rougeur locale et des lésions aux tissus.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Peut provoquer une grave irritation accompagnée de lésions cornéennes qui peuvent entraîner une détérioration permanente de la vue, même la cécité. Possibilité de brûlures chimiques. Les vapeurs peuvent provoquer la sécrétion de larmes.

**Sensibilisation**

Pour la sensibilisation cutanée.

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

**Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)**

Peut irriter les voies respiratoires.

Voie d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Voies respiratoires

**Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)**

Une surexposition répétée peut provoquer l'usure des dents, ainsi que des saignements et une ulcération du nez, de la bouche et des gencives.

**Cancérogénicité**

N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Une étude épidémiologique sur des travailleurs n'a pas montré d'association entre l'exposition au chlorure d'hydrogène et le cancer du poumon.

**Tératogénicité**

Aucune donnée trouvée.

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune donnée trouvée.

**Mutagénicité**

Aucune donnée trouvée.

**Danger par aspiration**

Dans les cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions aux tissus ou aux poumons.

## COMPOSES QUI INFLUENCENT LA TOXICOLOGIE:

### Acide chlorhydrique

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

L'ingestion peut conduire à une irritation gastro-intestinale ou à une ulcération. L'ingestion peut entraîner des brûlures à la bouche et à la gorge.

DL50 par voie orale n'a pas été déterminé en raison de la corrosivité.

#### **Toxicité aiguë par voie cutanée**

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

*S'il y a des informations ecotoxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.*

### **Toxicité**

#### **Toxicité aiguë pour les poissons.**

Peut abaisser le pH des systèmes aquatiques à moins de 5, ce qui risque d'être toxique pour les organismes aquatiques.

### **Persistance et dégradabilité**

**Biodégradabilité:** La biodégradation ne s'applique pas.

### **Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation:** Le partage de l'eau vers le n-octanol ne s'applique pas. Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow):** -2.65

### **Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour l'évaluation en raison de difficultés techniques au cours du test.

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

**Méthodes d'élimination:** NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION 3 DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: «Composition/Informations sur les composants». POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers

un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants: Recyclage.  
Récupération. Système de traitement des eaux usées.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

### TDG

Do Not Ship. Consult DG Specialist. Not included in Dow ERAP.

### Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Nom d'expédition des Nations unies	HYDROCHLORIC ACID
Numéro ONU	UN 1789
Classe	8
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Non
Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC ou IGC	Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

### Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Nom d'expédition des Nations unies	Hydrochloric acid
Numéro ONU	UN 1789
Classe	8
Groupe d'emballage	II

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

---

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

---

### Liste canadienne intérieure des substances (DSL)

Toutes les substances continues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Systeme d'évaluation des dangers

#### NFPA

Santé	Feu	Réactivité
3	0	0

### Révision

Numéro d'identification: 10000001219 / A619 / Date de création: 03/21/2017 / Version: 1.1

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

### Légende

(c)	plafond de la limite d'exposition professionnelle
ACGIH	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
C	Limite plafond
CA AB OEL	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
P	Plafond

### Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

OLIN CORPORATION recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.